

Mesdames, Messieurs les représentants des personnels au comité social d'administration (CSA) de la Vienne,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous communication des dispositions mises en œuvre actuellement, face à l'épisode de forte chaleur en cours actuellement dans la Vienne comme dans une très grande partie du territoire hexagonal.

Des consignes de prévention ont été transmises à l'ensemble des écoles et établissements du département dès le vendredi 27 juin 2025, afin de permettre une anticipation et une adaptation des conditions d'accueil. Elles rappellent les mesures à mettre en œuvre : accès renforcé à l'eau, aération régulière, limitation des activités physiques, aménagement des emplois du temps, et attention particulière portée aux publics les plus vulnérables...

Depuis ce matin du lundi 30 juin, les directrices et directeurs d'école sont invités, en lien avec les communes et les Inspecteurs de circonscription, à évaluer localement les conditions d'accueil. Les Inspecteurs de circonscription de la Vienne ont du reste été mis en alerte dans l'après-midi du dimanche 29 juin, afin de mettre en œuvre cette organisation.

Je précise que des échanges de proximité ont lieu avec les maires afin d'anticiper et de coordonner, en fonction des situations locales et des besoins des familles, les éventuels aménagements.

Dans toutes les hypothèses où l'accès à une école est limité, des solutions d'accueil pour les élèves qui ne pourraient demeurer à leurs domiciles doivent être proposées. Par ailleurs, dans le cadre des concertations menées entre l'autorité académique et le maire, il sera possible, localement et selon les situations, de conseiller aux parents, lorsque cela est envisageable, de garder leurs enfants à domicile, en particulier lors des pics de chaleur attendus mardi et mercredi.

Les situations qui font l'objet d'une adaptation sont recensées à la DSDEN par l'intermédiaire des circonscriptions.

Le passage en vigilance rouge à compter de ce mardi 1^{er} juillet à 12h00 conduira à poursuivre, étendre, ou conforter le cas échéant, ces mesures d'adaptation.

Soyez assurés que la santé et la sécurité des élèves comme des personnels demeurent une priorité. Une veille active est assurée tout au long de cet épisode par mes services, en lien avec les autorités préfectorales et sanitaires.

Mes sincères salutations,

Pour l'Inspectrice d'académie, DASEN de la Vienne,

SERGE GRÉVOUL

Adjoint au secrétaire général d'académie, chargé de la Vienne et des dossiers transversaux. Rectorat de l'académie de Poitiers – DSDEN de la Vienne